

**Compte-rendu du conseil municipal de
Senillé Saint-Sauveur du 25 novembre 2021**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PEROCHON Gérard, Maire et Président de séance, Mmes : AURIOUX Catherine, BOISGARD Stéphanie, CHARTIER Stéphanie, DOUADY Ghislaine, FONTAINE Isabelle, GANGLOFF Mathilde, GOUY Béatrice, GUYONNET Géraldine, MARECHAUX Sylvie, SUSSET Catherine, MM : BARON Christian, ETIENNE Jean-Claude, GAILLARD Alain, GUILLY Jean, MARTIN Dominique, MEHL Bruno, RIVEREAU Dimitri, ROUSSELOT David.

Excusé ayant donné procuration : Mme VIOLLEAU Sophie à GUILLY Jean.

Absents : M. CHARLET Christophe, et M. METAIS Jacky

Séance ouverte à 18h30

Secrétaire de séance : M. RIVEREAU Dimitri

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal relatif à la séance du 28 octobre 2021.

Délibérations :

1) Suppression postes animation périscolaire (17,5/35e)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE : d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposées.

2) Création du conseil municipal des jeunes

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:

- D'instituer un conseil municipal des jeunes pour la durée du présent mandat,
- De fixer sa composition à 9 membres,
- De préciser que ce conseil municipal des jeunes pourra être consulté, à l'initiative du maire, sur tout projet communal intéressant la vie des jeunes,
- D'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet et à effectuer toutes les démarches à cette fin.

3) Demande de subvention au titre du Fonds de Concours de Grand Châtellerault pour les travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire

Après délibérations, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à l'unanimité:

- solliciter un fonds de concours pour l'année 2021 auprès de la communauté d'agglomération du Grand Châtellerault relatif aux travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire pour un montant de 10 256 €.
- signer tous les documents nécessaires à ces demandes.

4) Demande de subvention au titre du Fonds de concours de Grand Châtellerault pour les travaux de réhabilitation du commerce en restaurant

Après délibérations, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à l'unanimité :

- solliciter un fonds de concours pour l'année 2021 auprès de la communauté d'agglomération du Grand Châtellerault pour la continuité des travaux de réhabilitation du commerce en restaurant,
- signer tous les documents nécessaires à ces demandes.

5) Désignation du correspondant défense

Le conseil municipal, après en avoir délibéré:

- décide de désigner M. Dominique MARTIN en tant que correspondant défense de la commune de Senillé Saint Sauveur.

6) Désignation des délégués: modification du délégué au Comité local d'Ozon

Après délibérations, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne pour siéger au Comité Local d'Ozon :

-Titulaire : Mr Dominique MARTIN

-Suppléant : Mr Christian BARON

7) DM n°3: Ajustement des charges du personnel (chap.012)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'approuver la proposition de modification n°3 du budget 2021 de la commune.

8) Approbation de la convention de prestation balayage

Après délibérations, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

-accepte de renouveler la convention de prestation de balayage avec la COLAS du 1er janvier au 31 décembre 2022 pour un coût de 4 320 € HT

-et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

9) Approbation des tarifs de location des salles pour 2023

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs de location des salles pour l'année 2023 comme suit :

Salle du Berry	Associations communales (au-delà des 2 gratuites*)	Particulier ou autre de la commune	Particulier ou autre hors commune
1/2 Journée 8h-14h ou 13h-19h	89 €	147 €	168 €
Journée	179 €	252 €	315 €
Week-end Sa 8h-Lu 9h	236 €	368 €	499 €
Week-end mariage Ve 14h-Lu 9h	-	504 €	625 €
Location vidéo- projecteur (mobile ou fixe) 1/2 Journée ou Journée	-	30 €	30 €
Location vidéo- projecteur (mobile ou fixe) Week- end	-	50 €	50 €
Caution vidéo- projecteur	-	300 €	300 €
Caution ménage	150 €	150 €	150 €
Caution salle	500 €	500 €	500 €
Estrade 2 à 8 m ²		60 €	
Estrade 10 à 20 m ²		100 €	
Estrade 22 m ² à 50 m ²		160 €	

***Associations : 2 gratuites par an à l'exclusion de toute autre ; Tarifs dégradations, voir délibération.**

Salle Vaudreching Salle de l'Étoile	Associations communales	Particulier ou autre de la commune
1/2 Journée 8h-14h ou 13h-19h	gratuit	58 €
1/2 Journée avec soirée À partir de 14h		110 €
Journée avec soirée A partir de 8h		137 €
Week-end Sa 8h-Lu 8h		184 €
Location vidéo- projecteur (mobile ou fixe) 1/2 Journée ou Journée		-
Location vidéo- projecteur (mobile ou fixe) Week- end	-	50 €
Caution vidéo- projecteur	-	300 €
Caution ménage	100 €	100 €
Caution salle	250 €	250 €
<i>Inhumation : réunion familiale post-obsèques : Gratuité</i>		

Salle des Associations	Associations communales	gratuit
Salle de Réunion Socio-Culturel	Particulier ou autre, commune ou hors commune Délibération CM du 25/11/21	
1/2 journée (9h-13h ou 14h-18h)		37 €
Journée (9h-18h)		58 €

9) Mise en place du prélèvement automatique pour le règlement des factures cantine et garderie

Sur avis favorable de la commission des finances, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,
ACCEPTÉ le règlement par prélèvement automatique
APPROUVE le règlement financier régissant le recouvrement des recettes cantine, garderie pour
prélèvement automatique